

Le conseil médical unique – Formation plénière (collectivités non affiliées)

Du 19 févr. au 17 déc.

Lieu CDG29

Heure 8h00 – 12h00

Publié le 04/02/2026



Toutes les dates

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
- Ajouter à mon calendrier
Du 19 févr. Au 19 févr.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 19 mars Au 19 mars
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 16 avr. Au 16 avr.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 21 mai Au 21 mai
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 25 juin Au 25 juin
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 16 juill. Au 16 juill.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 10 sept. Au 10 sept.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 22 oct. Au 22 oct.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 05 nov. Au 05 nov.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00
- Ajouter à mon calendrier
Du 17 déc. Au 17 déc.
Heures d'ouverture 08h00 – 12h00

Le conseil médical départementale est une instance consultée avant de prendre certaines décisions administratives an cas de maladie des agents publics. Il intervient sur les questions d'inaptitude physique à l'exercice des fonctions de l'agent, sur les congés pour raison de santé et les CITIS.

Le conseil médical unique

Le conseil médical est l'instance unique comportant 2 formations (restreinte et plénière), ayant chacune des compétences propres fixées par les textes législatifs et réglementaires.



**CENTRE
DE GESTION**
FINISTÈRE.

Centre de Gestion du Finistère

Horaires : Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Adresse : 7 Boulevard du Finistère · CS 44048 · 29337 Quimper Cedex

Tél. : [02 98 64 11 30](#)